



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

AVIS PUBLIC

**TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 125-23 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Cacouna, qu'une assemblée publique de consultation sur le projet de « *Règlement numéro 125-23 relatif à la démolition d'immeuble* » se tiendra comme suit :

DATE : Mardi 4 juillet 2023
HEURE : 18h45
LIEU : Salle municipale
415, rue de l'Église, Cacouna (Québec) G0L 1G0

L'assemblée publique, tenue par le Conseil municipal, aura pour objet d'expliquer les tenants et aboutissants du projet de « *Règlement numéro 125-23 relatif à la démolition d'immeuble* » ainsi que d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ces modifications.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 415, rue Saint-Georges, à Cacouna, durant les heures d'ouverture, ou sur le site internet de la Municipalité au www.cacouna.ca

DONNÉ à Cacouna, ce 22^e jour du mois de juin 2023.

M^e Félix Bérubé, notaire
Directeur général & greffier-trésorier

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

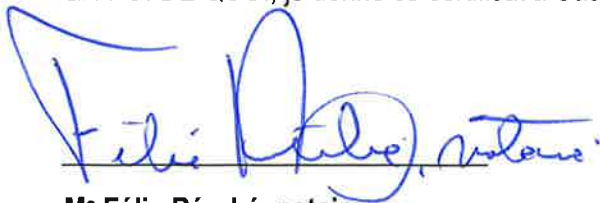
**AVIS PUBLIC
CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 125-23 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE**

Je, soussigné, M^e Félix Bérubé, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Cacouna, MRC de Rivière-du-Loup, certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat et décrit ci-haut, conformément à la loi, en l'affichant près de la porte de l'Église Saint-Georges-de-Cacouna et au Bureau municipal entre 12h30 et 16h30 le 22^e jour de juin 2023 ainsi que dans la 331^e parution du Journal Epik de Cacouna publiée ce jour, le 22 juin 2023, et diffusé sur l'ensemble du territoire de la Municipalité.

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat à Cacouna, ce 22^e jour de juin 2023.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Félix Bérubé, notaire', written over a horizontal line.

M^e Félix Bérubé, notaire
Directeur général &
greffier-trésorier